Et en attendant … Quelles solutions provisoires ?

→ Colocation : plusieurs personnes se partagent les frais de logement.

→ Sous-location et chambre chez l'habitant.

→ Hébergement d'urgence. Demander le fascicule « Lieux d'accueil d'urgence » auprès des Centres d'action sociale de l'Hospice général.

Et pour finir …

→ Soyez curieux, actif et patient !

→ Éliminez vos dettes ; parlez-en à un assistant social.

→ Soyez à jour avec vos impôts. Une taxation d'office empêche de s'inscrire et / ou d'obtenir une proposition de logement.

→ Inscrivez-vous dans les Fondations communales avec lesquelles vous pouvez justifier d'un lien (travail, habitation dans le passé, enfants résidant dans la commune, activités sportives / bénévoles dans la commune.

→ Renseignez-vous dans les régies privées pour consulter la liste des logements disponibles (80% des logements subventionnés sont gérés par les régies privées).

→ Intéressez-vous aux coopératives.

Renseignements :

Adresses utiles

— **Office des Poursuites**
rue du Stand 46, 1205 Genève, tél. 022 388 90 90

— **Fondation genevoise de désendettement**
rue du Vieux-Collège 4, 1204 Genève, tél. 022 777 70 00

— **Alternatives dettes**
chemin Edouard-Tavan 5 bis, 1206 Genève,
permanence, voir horaires sur leur site.

— **Caritas**
rue de Carouge 53, 1205 Genève, tél. 022 708 04 44

— **Centre Social Protestant CSP**
rue du Village-Suisse 14, 1205 Genève, tél. 022 807 07 00

— **ASLOCA**
rue du Lac 12, 1207 Genève, tél. 022 716 18 00

hospicegeneral.ch

Avec le soutien de la République et canton de Genève

Avril 2019 – 2'500 exemplaires – ©Hospice général – Photo : Eric Roset

Pour toute personne avec une problématique de logement

Chercher un logement à Genève

conseils et démarches

Hospice général

Que faire pour trouver un logement ?

Parlez de votre recherche de logement à vos amis, à vos connaissances et à votre employeur.

Ne vous limitez pas à votre quartier ; élargissez votre recherche à tout le canton de Genève.

Renseignez-vous auprès des organismes de logements subventionnés ainsi qu'auprès de votre mairie.

Consultez les annonces publiées dans la presse, sur Internet et via les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.).

Consultez les listes d'offres de logements directement auprès des régies immobilières.

Les poursuites sont un frein à l'obtention d'un logement. Consultez votre assistant social ou les institutions telles (Caritas, CSP, Fondation genevoise de désendettement, Alternatives-dettes, etc.).

Où s'inscrire ?

Dans les organismes de logements subventionnés

Pour qui ?

Pour toute personne qui paye ses impôts à Genève et qui y vit depuis deux ans au minimum, durant les cinq dernières années.

Comment ?

En déposant un formulaire de demande de logement ainsi que tous les documents demandés directement sur le formulaire (copie de la pièce d'identité ou du permis de séjour, trois derniers justificatifs de revenu, etc.).

→ **Au Secrétariat des fondations immobilières de droit public (SFIDP)**
Avenue Sainte-Clotilde 11, 1205 Genève — tel. 022 807 09 99
De 09h00 à 16h00 sans interruption, tous les jours ouvrables.

→ **À la Gérance immobilière municipale**
Rue de l'Hôtel-de-Ville 5, 1204 Genève — tél. 022 418 34 05
De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h00, tous les jours ouvrables, au premier étage

→ **À la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social (FVGLS)**
auprès de la régie Brolliet
Avenue Cardinal-Mermillod 36, 1227 Carouge — tel. 058 201 33 91
De 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00 tous les jours ouvrables, au huitième étage.

Nos conseils

— Cochez que vous recherchez un logement dans tous les secteurs du canton.
— Cochez ascenseur si vraiment nécessaire.
— Faites attention au nombre de pièces.
Exemple : 1 personne = de 1 à 3 pièces, 2 personnes = de 2 à 4 pièces, etc.

Dans les régies privées

Pour qui ?

Pour toute personne à la recherche d'un logement.

Où rechercher un appartement dans une régie privée ?

Vous trouverez dans ce tableau une liste non exhaustive des supports répertoriant des appartements mis en location.

La presse	Les sites internet
GHI – mercredi	www.npph.net/immo.html
Tribune de Genève – quotidien	www.immobilier.ch
Tribune Immo plus – samedi	www.homegate.ch
Tout l'immobilier – lundi	www.toutimmo.ch
24 heures suppl.	www.immostreet.ch
Léman express – lundi	www.souslocation.ch
	www.colocation.ch
	www.colocappart.ch

Nos conseils

— Pensez à consulter les petites annonces dans les supermarchés ;
— Les inscriptions auprès d'une régie doivent se faire pour chaque appartement qui vous intéresse. (Effectuez donc des copies de vos documents !) ;
— N'hésitez pas à joindre une lettre de motivation ;
— Vous pouvez appeler la régie une fois pour savoir où en est votre candidature, mais attention, à ne pas les « harceler ».